

1.

Debitrice:

MDFT SA, Rte de Tramelan 7, 2710 Tavannes
2.

Lieu et date de la mise aux enchères:

2710 Tavannes, 05.12.2002
3.

Heure/local:

14.00 Heure, Hôtel-Restaurant Le Central
4.

Conditions de vente à partir de:

11.11.2002 jusqu'au 21.11.2002

Ville: Moutier-Bienne

Autres indications: La réalisation est fondée sur l’art. 230a al. 2 LP, après suspension de la liquidation, faute d’actifs suffisants.

Les conditions de vente, les états des charges, les rapports d’expertises et les extraits cadastraux seront déposés à l’office des poursuites et des faillites du Jura bernois - Seeland, agence de Moutier ainsi qu’à l’office des poursuites et des faillites du Jura bernois - Seeland, "consultation sur rendez-vous", rue Neuve 8, 2501 Bienne.
5.

Echéance pour la remise des créances:

26.10.2002
6.

Objets des enchères:

1er lot

Ban de Tavannes : feuillet no 663, surface totale 3707 m2, champ, pré, pâturage.

Valeur officielle : fr. 227'580.00

Valeur vénale : fr. 445'000.00 (estimation de l’expert)

2ème lot

Ban de Tavannes : feuillet no 1789, surface totale 670 m2, route, chemin, trottoir, îlot 3 m2, champ, pré, pâturage 667 m2, rue de la Sagnette.

Valeur officielle : fr. 48'690.00

Valeur vénale : fr. 74'000.00 (estimation de l’expert)
7.

Remarques:

Les intérêts sont à calculer au jour des enchères.

Les deux lots (feuillets no 663 et no 1789) seront vendus séparément après une seule criée, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE révisée du 30.04.97) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. Des garanties réelles seront exigées séance tenante lors de la vente (garanties bancaires). Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

Les amateurs et intéressés pourront visiter les immeubles le mercredi 13 novembre 2002, pour le feuillet no 663, rendez-vous sur place à 14 h 00 et pour le feuillet no 1789, rendez-vous sur place à 14h.30.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland, Agence de Moutier 2740 Moutier
- (00023873)